

**RÉPONSES DU TRANSPORTEUR
À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NUMÉRO 1
DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE
AUX INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE DOSSIER**

- 1. Références :** i) Rapport Annuel 2008, HQT-2, document 2 (3), page 3;
ii) Dossier R-3640-2007, pièce révisée HQT-7, document 4, page 2.

Préambule :

(i) Le Transporteur présente une analyse comparative de la base de tarification entre les montants réels 2008 et 2007 lorsque mesurée selon la moyenne des 13 soldes.

(ii) Le Transporteur présente la base de tarification autorisée pour 2008 selon la décision D-2008-019 de la Régie.

Une comparaison des montants réels 2008 (i) avec les montants autorisés pour 2008 (ii) est effectuée ci-dessous.

Base de Tarification				
	Réel	Autorisé	Variation	
	Rapport annuel	D-2008-019	Réel vs autorisé	
	(en millions de dollars)		M\$	%
Immobilisations corporelles en exploitation				
Postes	8 235,8	8 457,1	(221,3)	-2,7%
Lignes	5 581,6	5 706,3	(124,7)	-2,2%
Autres actifs de réseau	280,5	239,5	41,0	14,6%
Actifs de soutien	312,0	284,5	27,5	8,8%
Télécommunications	519,7	611,5	(91,8)	
Mises en exploitation réduites (D-2007-08)		(3,6)	3,6	
	14 929,5	15 295,3	(365,8)	-2,4%
Actifs incorporels				
Servitudes	314,7	311,9	2,8	0,9%
Logiciels	59,2	75,1	(15,9)	-26,9%
Autres	2,0	2,1	(0,1)	-3,1%
Télécommunications		8,7	(8,7)	
	375,9	397,8	(21,9)	-5,8%
Dépenses non amorties et autres actifs				
Actif au titre des prestations constituées	142,6	135,1	7,5	5,3%
Passif au titre des prestations constituées	(97,3)	(102,5)	5,2	-5,4%
Actifs réglementaires	129,6	88,8	40,8	31,5%
Frais de développement et autres frais reportés	(49,4)	(38,9)	(10,5)	21,2%
Remboursement gouvernemental	73,7	73,7	(0,0)	-0,1%
	199,2	156,2	43,0	21,6%
Fonds de roulement				
Encaisse	60,2	59,0	1,2	2,0%
Matériaux, combustibles et fournitures	108,7	109,8	(1,1)	-1,0%
	168,9	168,8	0,1	0,1%
Total selon la moyenne des 13 soldes	15 673,6	16 018,1	(344,5)	-2,2%

1 **Demande :**

2 **1.1** Veuillez expliquer les écarts majeurs entre les montants réels et autorisés pour
3 2008, notamment pour les postes, lignes, autres actifs de réseau, actifs de soutien,
4 télécommunications et logiciels.
5

6 **R1.1** Afin de rappeler l'effet des délais de mise en exploitation sur l'application
7 de la moyenne des 13 soldes mensuels consécutifs lors de l'établissement
8 de la base de tarification, il est utile de noter que ceux-ci réduisent le
9 numérateur de cette formule.

10 En prenant comme exemple les délais vécus dans le projet Déglaceur
11 Lévis, soit 67,5 M\$ réalisés vs 131,7 M\$ planifiés à la fin de 2007 et 67,3 M\$
12 réalisés en décembre 2008 vs 0,3 M\$ planifiés en juin 2008, le numérateur a
13 été réduit de 64,2 M\$ (131,7 M\$ - 67,5 M\$) pendant 12 mois sur 13 en 2008
14 (de décembre 2007 à novembre 2008) tandis qu'il a été augmenté de
15 67,0 M\$ pendant 1 mois sur 13 (décembre 2008). Voir aussi la note 1 ci-
16 après concernant l'utilisation du solde au 31 décembre 2007 comme
17 équivalent du solde au 1^{er} janvier 2008.

18 Le tableau suivant présente ainsi les explications des principales
19 variations entre les bases de tarification de l'année témoin projetée 2008 de
20 la demande tarifaire R-3640-2007, telle que révisée le 22 février 2008, et du
21 rapport annuel 2008.

Principales variations (moyenne des 13 soldes mensuels consécutifs)		Explications
Immobilisations corporelles	-273,9	
Postes	-171,5	
Déglaceur Lévis	-34,7	Mise en service reportée. Problème technique lors de la mise en route en 2007.
Intégration d'éoliennes (appel d'offres 990 MW)	-39,1	Report et retard des promoteurs privés.
Péribonka	-6,8	Report en cours d'année 2008 d'une partie de la mise en service par Hydro-Québec Production.
Rapides des Cœurs / Chute Allard	-3,0	Travaux légèrement déplacés. Seront réalisés en 2009.
Poste Bout de l'Île	-5,7	Délai dans l'exécution des travaux de 2007, réalisés en 2008.
Centrale de surveillance de Trois-Rivières	-8,6	Comptabilisation des coûts complétée en 2008 suite à la mise en service réalisée en 2007.
Sécurité physique des installations	-1,6	Comptabilisation des coûts complétée en 2008 suite à la mise en service réalisée en 2007.
Poste Lévis - Compensateurs synchrones	-9,3	Délai dans la réalisation des travaux en 2008. Un des deux compensateurs a été mis en service en 2009.
Projet NSI	-8,9	Annulation du projet par le promoteur.
Interconnexion Ontario	-4,2	Délai dans la réalisation. Déplacement en 2009.
Baie d'Urfée	-0,7	Travaux légèrement déplacés.
Poste Saraguay	-3,0	Travaux légèrement déplacés en 2009.
Banque d'appareillage majeur	-31,0	Transfert de catégorie. Réalisé dans Autres actifs de réseau.
Poste des Cantons	-14,9	Retrait transféré dans actifs réglementaires. Voir réponse à la question 2.
Lignes	-75,0	
Déglaceur Lévis	-26,2	Mise en service reportée. Problème technique lors de la mise en route en 2007.
Intégration d'éoliennes (appel d'offres 990 MW)	-39,1	Report et retard des promoteurs privés.
Ligne Berri Delormier	-6,0	Report de 2007. Réalisé dès que la charge sur le réseau l'a permis.
Comité Warren - Réseaux régionaux	-3,7	Projet en réévaluation de solution.
Autres actifs de réseau	31,0	
Banque d'appareillage majeur	31,0	Transfert provenant de la catégorie Postes.
Télécommunications	-58,4	
Intégration à la base de tarification le 1er janvier 2008	-45,9	Voir note 1.
Manic-Lévis	-12,5	Phase 2 du projet reportée en 2009.
Actifs incorporels	-17,8	
Actifs incorporels (Logiciels)	-17,8	
Technologie de l'information	-17,8	Projet d'efficience des technologies de l'information et optimisation des investissements.
Total	-291,7	

Note 1 :

Afin de simplifier l'application de la formule de la moyenne des 13 soldes mensuels consécutifs, le Transporteur utilise la solde au 31 décembre d'une année comme équivalent du solde au 1^{er} janvier de l'année suivante. Cette méthode a cependant créé une mesure inexacte de la moyenne réelle des 13 soldes mensuels consécutifs en ce qui concerne les actifs de télécommunications. En effet, ceux-ci étant devenus réglementés le 1^{er} janvier 2008, cette méthode a utilisé 12 soldes au numérateur plutôt que 13 puisque le solde au 31 décembre 2007 était inexistant pour ces actifs, ce qui explique l'écart de 45,9 M\$ indiqué au tableau. La base de tarification de l'année témoin projetée 2008 a cependant été calculée correctement, comme indiqué à la référence ii de la présente question.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

- 1 **2. Références :** i) Rapport Annuel 2008, HQT-2, document 3, page 7;
2 ii) Dossier R-3669-2008, HQT-7, document 1, page 8.
3

4 **Préambule :**

5 (i) Le Transporteur explique l'augmentation du solde de fin d'année 2008 au niveau des
6 actifs règlementaires principalement par la nouvelle sortie de certaines installations au
7 poste Des Cantons.

8 (ii) Le Transporteur propose de transférer les coûts relatifs à certaines installations au
9 poste Des Cantons dans le compte « Coûts nets liés aux sorties d'immobilisations » à
10 compter du 1^{er} janvier 2009, soit pour l'année 2009.
11

12 **Demande :**

13 **2.1** Veuillez justifier la sortie de ces installations au poste Des Cantons en 2008.
14

15 **R2.1 Le Transporteur a complété l'analyse de différents scénarios après le dépôt**
16 **de sa demande R-3669-2008 en juillet 2008. Ceux-ci ont confirmé que les**
17 **groupes convertisseurs au poste Des Cantons étaient inutilisés et**
18 **inutilisables.**

19 **Par conséquent, conformément aux normes comptables, ces actifs ont**
20 **alors été transférés au compte Coûts nets liés aux sorties**
21 **d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels, ce qui représente une**
22 **proportion de 4/13 dans la base de tarification réelle.**

23 **Les coûts de ce retrait ont par la suite été traités hors base à compter du**
24 **1^{er} janvier 2009, conformément à la décision D-2009-015.**